



le cnam

école sciences industrielles &
technologies de l'information

Géomatique et aménagement foncier

L'École supérieure des géomètres et topographes (ESGT)

Créée en 1946, l'ESGT est une formation d'ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers (le Cnam). Assurant à l'origine la formation initiale des futurs géomètres-experts, elle s'est progressivement ouverte vers un public plus vaste formé par toutes les professions qui de près ou de loin ont à voir avec la topographie, la cartographie, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, le génie civil, le domaine foncier, etc.

www.esgt.cnam.fr

La formation continue

Le service formation continue de l'École supérieure des géomètres et topographes s'emploie à répondre aux besoins de formation des acteurs de l'aménagement des territoires (géomètres-experts et collaborateurs, ingénieurs territoriaux, bureaux d'études techniques, etc).

Les formations proposées par l'ESGT se déclinent sous différents thèmes. Cette plaquette présente les différents modules de formation de courte durée (1 à 6 jours) actuellement proposés.

Les stages sont réalisés par des professionnels confirmés et des enseignants de l'ESGT. Les formations peuvent être dispensées aussi bien au Mans, dans les locaux de l'ESGT, que sur l'ensemble du territoire.

Les formations proposées peuvent être également mises en oeuvre dans le cadre de formations intra-entreprises.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements et à consulter l'ensemble de notre offre de formation sur le site Internet www.esgt.cnam.fr

Nos références

- L'ordre des géomètres-experts
- Des collectivités territoriales
- Des organismes publics ou parapublics tels que le SHOM
- Des sociétés pétrolières (Total)
- Des entreprises de BTP
- L'Afigéo, Association française pour l'information géographique

À l'international, des professionnels de nombreuses nationalités nous ont déjà fait confiance (Angola, Cameroun, Gabon, Maroc, ...)

Contact

Christophe Proudhom,
directeur des études de l'ESGT

Patricia Busson, assistante

Tél. : 02 43 43 31 16

Fax : 02 43 43 31 02

fcontinue@esgt.cnam.fr

→ Consulter le site de l'ESGT :
www.esgt.cnam.fr, rubrique formation continue

→ Contacter le service formation
ESGT- 1, boulevard Pythagore - 72000 Le Mans
fcontinue@esgt.cnam.fr

esgt

Systèmes de positionnement par satellite

| ESG005 - Formation GNSS n°1/2 : Systèmes de référence et introduction au G.P.S | ESG006 - Formation GNSS n°2/2 : Temps réel précis | ESG014 - Sensibilisation au GNSS : principe, mesures et contraintes |
|--|---|---|
| <p>14 heures (2 jours) 1^{re} session : 4, 5 octobre 2011 2^{de} session : 17, 18 avril 2012 Tarif : 700 €</p> <p>Public Géomètres et collaborateurs du secteur privé et des collectivités.</p> <p>Objectif Appréhender les systèmes GNSS (principe, mesures, positionnement, stratégies d'observation et de contrôle) Comprendre le système géodésique légal RGF93 et les transformations de données anciennes dans ce système Réaliser un chantier en mode statique/statique rapide Réaliser le post traitement d'un chantier GNSS</p> | <p>7 heures (1 jour) 1^{re} session : 6 octobre 2011 2^{de} session : 19 avril 2012 Tarif : 350 €</p> <p>Public Géomètres et collaborateurs du secteur privé et des collectivités.</p> <p>Objectif Comprendre le positionnement temps réel classique et réseau Maîtriser le rattachement de chantiers par méthodes temps réels Utiliser différents matériels temps réel</p> | <p>7 heures (1 jour) 1^{re} session : 9 décembre 2011 2^{de} session : 9 mars 2012 Tarif : 350 €</p> <p>Public Tout utilisateur des outils de localisation GNSS</p> <p>Objectif Mieux appréhender les systèmes GNSS (principe, mesures, positionnement, stratégies d'observation et de contrôle) Comprendre le fonctionnement des réseaux GNSS temps réel Comprendre le système géodésique légal RGF93 et les transformations de données anciennes dans ce système.</p> |

Topographie

| ESG002 - Calculs et dessins topographiques | ESG009 - Les bases théoriques pour la topographie | ESG011 - Géoréférencement des réseaux enterrés | ESG013 - Rattachement au RGF 93 : mise en place et risques |
|---|--|--|--|
| <p>14 heures (2 jours) 1^{re} session : 18, 19 octobre 2011 2^{de} session : 27, 28 mars 2012 Tarif : 700 €</p> <p>Public Toute personne n'ayant pas fait d'études de topographie ou souhaitant les actualiser</p> <p>Objectif En calcul : décider des observations à faire sur le terrain ainsi que de leurs traitements. En dessin : réaliser un plan topographique à partir d'un fichier de terrain et d'un croquis (codé ou non).</p> | <p>14 heures (2 jours) 1^{re} session : 10, 11 octobre 2011 2^{de} session : 6, 7 mars 2012 Tarif : 700 €</p> <p>Public Toute personne n'ayant pas fait d'études de topographie ou souhaitant les actualiser.</p> <p>Objectif Maîtriser les bases de la topographie en planimétrie et en altimétrie. Repérer les savoir-faire propres au métier de topographe.</p> | <p>14 heures (2 jours) 10, 11 janvier 2012 Tarif : 700 €</p> <p>Public Géomètres experts, géomètres et responsables de bureau d'étude technique.</p> <p>Objectif Produire les plans de récolements des réseaux enterrés géoréférencés dans le système de rattachement légal et selon les directives de précision en vigueur (classes de précision selon l'arrêté du 16 septembre 2003)</p> | <p>3,5 heures (1/2 journée) 1^{re} session : 18 novembre 2011 2^{de} session : 23 mars 2012 Tarif : 180 €</p> <p>Public Toute personne ayant en charge la réalisation de plans</p> <p>Objectif Comprendre le système géodésique légal RGF 93. Savoir se rattacher au RGF93 Savoir convertir des données anciennes en RGF93</p> |

Géomatique

| ESG007 - Initiation au traitement numérique des images | ESG015 - SIG : Démarches de développement et usage |
|---|---|
| <p>14 heures (2 jours) 22, 23 mai 2012 Tarif : 700 €</p> <p>Public Utilisateur débutant en traitement numérique d'images.</p> <p>Objectif Visualiser et exploiter des images numériques (croquis ou photographies scannées, images terrestres, aériennes ou satellite). Réaliser des applications de télédétection et de photogrammétrie.</p> | <p>14 heures (2 jours) 17, 18 janvier 2012 Tarif : 700 €</p> <p>Public Techniciens ayant des connaissances de base en informatique.</p> <p>Objectif Analyser les besoins des clients. Opérer des choix stratégiques pour la mise en place et à la gestion de S.I.G. Créer et suivre un S.I.G.</p> |

Cadastre et aménagement

| ESG003 - DMPC numérique | ESG012 - PLU et cartes communales | ESG017 - Techniques VRD |
|---|--|--|
| <p>7 heures (1 jour) 1^{re} session : 4 novembre 2011 2^{de} session : 25 mai 2012 Tarif : 350 € Public Toute personne réalisant des DMPC, ou amenées à le faire. Objectif Mettre en œuvre le DMCP numérique chez les différents acteurs (géomètres-experts, collectivités).</p> | <p>7 heures (1 jour) 1^{re} session : 15 décembre 2011 2^e session : 15 mars 2012 3^e session : 5 avril 2012 4^e session : 10 mai 2012 Tarif : 350 € Public Toute personne ayant à rédiger ou à appliquer ces documents. Objectif Réaliser une carte communale ou un PLU.</p> | <p>21 heures (3 jours) 1^{re} session : 27, 28, 29 septembre 2^{de} session : 7, 8, 9 février 2012 Tarif : 1050 € Public Concepteurs débutants ou à venir en VRD, assistants de maître d'œuvre : ingénieurs et techniciens de cabinets de géomètres experts, ingénieurs et techniciens territoriaux, élus en charge de la voirie et de l'assainissement. Objectif Actualiser ses connaissances en matière de voirie, d'eau et d'assainissement. Calculer et dessiner les réseaux.</p> |

Instrumentation/mesures

| ESG004 - Formation au logiciel Bernese 5.0 | ESG008 - Instrumentation : précautions d'utilisation des tachéomètres et niveaux électroniques | ESG010 - Métrologie dimensionnelle : étalonnage des distancemètres * | ESG016 - Technique laser scanner |
|---|---|---|---|
| <p>28 heures (4 jours). Sur demande Tarif : 1400 € Public Toute personne souhaitant découvrir le logiciel et ses principales fonctionnalités Objectif Utiliser le logiciel Bernese 5.0 pour le traitement scientifique de données GNSS</p> | <p>14 heures (2 jours) 12, 13 octobre 2011 Tarif : 700 € Public Géomètres et topographe. Objectif Maîtriser les procédures d'observation et de contrôle. Procéder aux différents contrôles de réglage d'un appareil, adapter ses méthodes de travail aux besoins de précision des chantiers.</p> | <p>14 heures (2 jours) Sur demande Tarif : 700 € Public Toute personne impliquée dans le domaine de la métrologie dimensionnelle Objectif Réaliser l'étalonnage d'un distancemètre. Déterminer les erreurs systématiques de l'instrument en mettant en place son propre banc d'étalonnage.</p> | <p>21 heures (3 jours) 6, 7, 8 décembre 2011 Tarif : 1050 € Public Utilisateurs actuels ou à venir des scanners laser 3D Objectif Concevoir un chantier laser grammétrique. Faire les choix instrumentaux appropriés en fonction des performances recherchées.</p> |

Formations transversales

| ESG001 - Anglais | ESG018 - Analyse comptable et financière d'un cabinet |
|---|---|
| <p>42 heures (6 jours) 23, 24, 25, 26, 27, 28 avril 2012 Tarif : 1260 € Public Ancien étudiant d'école d'ingénieur souhaitant se préparer au TOEIC. Objectif Satisfaire aux exigences du TOEIC d'un cycle d'ingénieur.</p> | <p>7 heures (1 jour) 1^{re} session : 18 octobre 2011 2^{de} session : 7 février 2012 Tarif : 350 € Public Géomètres experts et collaborateurs impliqués dans la gestion du cabinet. Aucune connaissance particulière en gestion et comptabilité n'est demandée. Objectif Analyser et interpréter un bilan et un compte de résultat dans un objectif prospectif.</p> |





Conditions générales de vente de l'ESGT

Modalités d'inscription

L'inscription peut être effectuée par courrier ou télécopie. Vous pouvez **télécharger le bulletin d'inscription** sur le site de l'école **esgt.cnam.fr** dans la rubrique « formation continue ». Nous pouvons également vous l'envoyer par mail sur simple demande à : **fcontinue@esgt.cnam.fr**

L'inscription est ensuite confirmée par une convention établie entre l'ESGT et l'entreprise (dans le cadre d'une inscription par l'employeur), ou le stagiaire (dans le cadre d'une inscription individuelle).

À réception de la convention signée, une convocation précisant les dates, lieux et horaires de la formation est envoyée à l'entreprise ou au stagiaire.

À l'issue de la formation, une attestation de fin de stage est établie, sur la base de la feuille de présence quotidiennement émarginée par le stagiaire.

Elle est envoyée à l'employeur, au stagiaire et le cas échéant à l'organisme financeur.

Pour permettre une constante adaptation des formations aux besoins exprimés, les appréciations des stagiaires sont recueillies sous la forme d'un questionnaire d'évaluation.

Frais d'inscription

Les tarifs annoncés sont nets. L'ESGT n'est pas assujettie à la TVA pour ses actions de formation. Le stage est payable sur service fait.

Le stagiaire en congé individuel de formation doit fournir l'avis de prise en charge de l'organisme paritaire agréé et, s'il y a lieu, acquitter le complément lui incombant.

En cas de refus ou d'interruption d'une prise en charge préalablement accordée, pour quelque motif que ce soit, l'intégralité des sommes dues au Cnam devra être payée par l'entreprise ou le stagiaire.

Report/absence /annulation

L'ESGT se réserve le droit d'annuler ou de reporter à l'avance un stage, ainsi que d'en modifier le contenu. Dans ce cas, l'entreprise ou le stagiaire est informé(e) par écrit dans les meilleurs délais. En cas d'annulation, l'entreprise ou le stagiaire est remboursé(e) des paiements déjà effectués.

En cas d'empêchement d'un stagiaire, l'entreprise peut lui substituer un autre collaborateur. Celui-ci devra se présenter le jour de l'ouverture du stage avec une lettre de l'entreprise si l'ESGT n'a pas pu en être informée par écrit auparavant.

En cas de désistement, l'ESGT devra en être informée dans les meilleurs délais.

En cas d'annulation ou de demande de report d'une inscription à une session ultérieure notifiée moins de 8 jours avant l'ouverture d'un stage, les frais de formation seront dus intégralement. En cas d'annulation notifiée moins de 20 jours avant l'ouverture d'un stage, des frais de formation pourront être exigés.

En cas de non présentation au début du stage, d'absence ou d'abandon en cours de stage, le montant total des frais de formation demeure exigible.

